



M O D E R N I T É
& T R A D I T I O N

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE SENLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil municipal
du 9 décembre 2025 à 20h30,
réuni en l'Hôtel de Ville,
sous la présidence de
Madame Virginie DOUAT, Maire
Date de convocation : 3 décembre 2025

Conseillers en exercice :	33
Conseiller présents :	23
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de votants :	27

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVESSE, Julien PICHELIN, Catherine LECOMTE, Vincent CORNILLE, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, Pascal FAYOLLE, Lysiane MOINAT, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Cécilia RUGALA, pouvoir à Michel SPEMENT, Ghislaine LEROY, pouvoir à Catherine LECOMTE, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Francis LEFEVRE, Jean-Louis CLOUET, pouvoir à Sylvain DUBOIS.

Est désigné secrétaire de séance : Michel SPEMENT

DEL 2025-12-24 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Vincent CORNILLE

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L542-2,

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 19 novembre 2025,

Considérant la nécessité de mettre à jour annuellement le tableau des emplois afin de disposer d'un document reflétant au plus juste l'effectif de la collectivité, correspondant aux emplois budgétés,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de supprimer des grades qui correspondent à des postes devenus vacants à la suite d'avancements de grade, de promotions internes, de réussites à concours ou d'exams professionnels, de mutations, de détachements, de départs en retraite et de disponibilités,

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir procéder aux suppressions suivantes :

Filière	Grade	Temps de travail TC/TNC	Nombre de postes à supprimer ouverts sur les grades
Administrative	Adjoint administratif	TC	1
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	TC	1
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC	1
	Rédacteur	TC	1
Médico-sociale	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles (ATSEM)	TC	1
	CE ATSEM	TC	1
Technique	Adjoint technique	TC	3
		TNC (24h00 hebdo)	1
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	TC	1
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC	3
	Agents de maîtrise	TC	1
	Ingénieur	TC	1
	Ingénieur hors classe	TC	1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

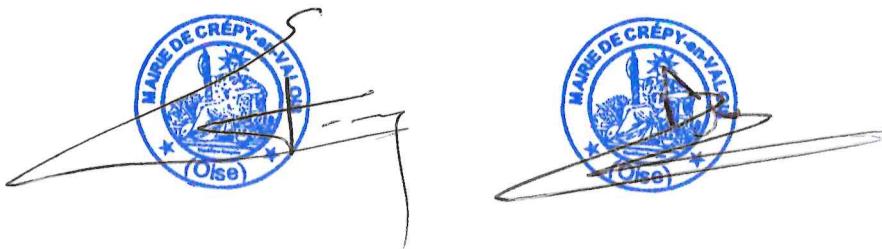
Pour copie certifiée conforme,

A Crépy-en-Valois, le 9 décembre 2025.

Publié sur le site internet
de la commune
le : 12 DEC. 2025

Michel SPEMENT
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerécourse citoyen accessible par le biais du site : www.telerecours.fr.

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.